



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 2040

Texte de la question

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Gérard Charasse. Monsieur le ministre de l'industrie, le Comité national des états généraux de l'industrie, présidé par M. Jean-François Dehecq, a été récemment reçu à l'Élysée en votre présence. Cette réunion lui a permis de présenter les conclusions de ses travaux : son diagnostic de la situation de l'industrie française, de ses forces et de ses faiblesses, que nous pouvons pour partie partager, et ses recommandations quant aux mesures à prendre pour conforter la base industrielle de la France que nous devons, je l'espère, discuter. En trente ans, la France a perdu plus de deux millions d'emplois dans ce secteur. Dans mon département de l'Allier, les deux tiers des emplois perdus ces dernières années étaient des emplois industriels. La situation est plus critique que jamais, car ce secteur pèse de manière considérable sur l'ensemble de l'économie. Dans mon département, comme dans beaucoup d'autres, si l'on retranche au secteur tertiaire les fonctionnaires et les services aux particuliers, l'industrie est à l'origine d'un emploi, direct ou indirect, sur deux.

Mais c'est un secteur diffus et je veux mettre le Gouvernement en garde sur sa politique exclusivement tournée vers les grands groupes. Dans l'Allier, 62 % des établissements comptent désormais moins de deux salariés. Ils n'ont pas, en termes de financement, de mobilité, de formation, de soutien à la production, les mêmes besoins que ceux que vous appelez, entre deux plans sociaux ou deux délocalisations, nos "champions nationaux". Mais ces TPE et PME présentent l'avantage de mieux résister aux chocs de conjoncture, et nous avons pu le constater. Elles licencient moins et leur politique financière est majoritairement tournée vers l'emploi et l'investissement.

Monsieur le ministre, dans le travail que le Gouvernement a souhaité engager, comment cette caractéristique de notre industrie sera-t-elle prise en compte ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur le député Gérard Charasse, je veux d'abord vous communiquer les derniers résultats du mois de décembre concernant les commandes industrielles dans notre pays. Elles sont en hausse de 4,6 % pour l'ensemble du dernier trimestre et de 17,1 % pour le seul mois de décembre, alors qu'elles n'ont augmenté que de 0,8 % dans la zone euro. Cela signifie qu'en période de crise, la politique du choix de l'investissement sur l'industrie, en France, a plutôt porté ses fruits.

S'agissant des années écoulées, monsieur Gérard Charasse, je conviens que l'écart dans les choix stratégiques en faveur des grands groupes et au détriment des PME a été disproportionné. Les PME sont pourtant tournées vers l'innovation, vers l'investissement, en faveur de l'organisation des filières, et sont les plus créatrices d'emplois. C'est pourquoi, dans le cadre des conclusions des états généraux de l'industrie - qui ont réuni 5 000 participants en régions et émis plus de 800 propositions - le Président de la République fera, au début du mois de mars prochain, des propositions très claires, budgétaires ou non, qui porteront sur des orientations précises. C'est tout d'abord la réorientation des filières : il faut réduire, pour ce qui concerne les PME, l'écart entre donneurs d'ordres et sous-traitants, grands groupes industriels et petites entreprises, et favoriser, au contraire, une relation clients-fournisseurs mieux structurée, comme l'a fait l'Allemagne il y a dix ans. Concernant ensuite le financement, les banques devront prêter à plus long terme. Une partie de l'épargne des Français - soit 1 400 milliards d'euros - investie sur des contrats d'assurance-vie devra être mobilisée en faveur de l'industrie qui

pourra alors innover sur du plus long terme. Il convient, enfin, de moderniser la relation sociale au sein de l'entreprise avec, notamment, le tutorat, donc la formation des jeunes recrues par des plus anciens, et la participation des salariés à la stratégie d'avenir de leur propre industrie.
Telles sont les conclusions des états généraux de l'industrie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2040

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 février 2010